

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 27 novembre 2009

Service instructeur
Service Habitat et Solidarités
Territoriales

N° CP-2009-15-4-2

Service consulté

**AIDES DEPARTEMENTALES A L'ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIETE
(H 221)**

Résumé : *Dans le cadre de la politique départementale de l'Habitat, sont éligibles à une subvention d'aide à l'accession sociale à la propriété, dans le cadre du dispositif pour la mise en œuvre du Pass-Foncier®, 7 opérations pour un montant total de 24 000 €.*

Le Conseil Général du Haut-Rhin a décidé, lors de sa séance du 11 décembre 2008, de mettre en oeuvre le PASS-FONCIER® pour développer l'accession sociale à la propriété sur son territoire et faciliter ainsi le parcours résidentiel des ménages à revenus modestes.

Ce dispositif national a pour objet de permettre à des ménages disposant de ressources modestes d'acquérir un logement neuf, en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) ou en contrat de construction de maison individuelle (CCMI), au titre de leur résidence principale, limité au seul secteur de la maison individuelle pour l'intervention du Département.

La mise en œuvre de ce dispositif est effective depuis la signature le 19 février 2009 de l'accord de partenariat entre le Département du Haut-Rhin et l'Union d'Economie Sociale pour le Logement (UESL).

Il concerne les opérations situées dans le département du Haut-Rhin (hors le territoire de la Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace) et sur le territoire du partenaire local (commune ou établissement public de coopération intercommunale) ayant décidé d'adhérer au dispositif et de contribuer pour 50 % au financement de l'aide à l'accession sociale. L'adhésion au dispositif étant réalisée par la signature d'une convention entre le Département et le partenaire local.

Le Département prend en charge et fait l'avance du financement initial à 100 % de la part des collectivités locales (comprenant la part du Département et la part du partenaire local), le partenaire local reversant au Département sa quote-part sur la base des financements intervenus dans l'année. Pour mémoire, il conviendra de prendre en compte le montant de la participation de l'Etat à ce dispositif.

A ce titre, sont proposées au présent rapport pour un total de 24 000 €, 7 opérations éligibles au Pass-Foncier® (tableau joint en annexe), sur un territoire faisant l'objet d'un accord de partenariat entre le Département du Haut-Rhin et la collectivité locale partenaire, soit:

- 1 dossier sur le territoire de la Communauté de Communes du Jura Alsacien, (convention du 29 mai 2009) pour la commune de Ferrette;
- 2 dossiers sur le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg, (convention du 18 février 2009) dont 1 pour la commune de Sigolsheim et 1 pour la commune du Bonhomme ;
- 1 dossier sur le territoire du SIVOM du Pays de Brisach, (convention du 9 avril 2009) pour la commune de Biesheim ;
- 1 dossier sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Ile Napoléon, (convention du 9 avril 2009) pour la commune de Rixheim;
- 1 dossier sur le territoire de la commune de Niederentzen, (convention du 6 octobre 2009) ;
- 1 dossier sur le territoire de la Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth, (convention du 23 avril 2009) pour la commune de Luemschwiller ;

Je vous prie de bien vouloir délibérer :

- sur les subventions d'aide à l'accession sociale à la propriété, dans le cadre des conventions pour la mise en œuvre du Pass-Foncier® conclues avec les collectivités locales concernées, qui sont à prélever sur le programme H221, chapitre 204, fonction 72, nature 2042.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Service Habitat et Solidarités Territoriales

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
LE 27 NOVEMBRE 2009

Pass foncier
PROGRAMME 2009

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
PAF00077	ASAERT Patrick et BENONI Mélodie Pass Foncier - Asaert - Benoni - Luemschwiller	4 000,00	100%	4 000,00
PAF00074	CIURET Benjamin et Elodie Pass Foncier - Ciuret - Rixheim	4 000,00	100%	4 000,00
PAF00072	CONREAUX Damien et Delphine Pass Foncier - Conreaux - Le Bonhomme	3 000,00	100%	3 000,00
PAF00075	DENNEQUIN Sébastien et BAUMGART Gaëlle Pass Foncier - Dennequin - Baumgart - Biesheim	4 000,00	100%	4 000,00
PAF00076	PINTUS Katia Pass Foncier - Pintus - Sigolsheim	3 000,00	100%	3 000,00
PAF00073	RICHTER Marie-Paule Pass Foncier - Richter - Niederentzen	3 000,00	100%	3 000,00
PAF00078	VAISSIER Serge et Marthe Pass Foncier - Vaissier - Ferrette	3 000,00	100%	3 000,00
			Total	24 000,00